

DOSSIER DE PRESSE  
1<sup>er</sup> septembre 2022

# La Métropole de Lyon lance le budget participatif dans les collèges

CARNETS DE LIAISON

L. PHYSIQUE DE BD

DUNGAN





# SOMMAIRE

---

- 05 ..... ÉDITOS
- 06 ..... LA MÉTROPOLE DE LYON S'ENGAGE POUR  
ACCOMPAGNER LES COLLÈGES DE SON TERRITOIRE
- 08 ..... LE BUDGET PARTICIPATIF :  
UNE EXPÉRIMENTATION SUR L'ANNÉE 2022/2023
- 11 ..... CALENDRIER 2022/2023  
DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE
- 12 ..... EXEMPLE DU COLLÈGE PIERRE VALDO  
À VAULX-EN-VELIN



# ÉDITOS

---



© Thierry Fournier

## Bruno Bernard

Président de la Métropole de Lyon

*« C'est un plaisir de faire cette rentrée 2022 dans un établissement aussi accueillant, végétalisé et innovant que le collège Pierre Valdo.*

*Après avoir accompagné la rénovation du collège et les opérations de végétalisation de l'espace intérieur, la Métropole est fière aujourd'hui d'être aux côtés du collège Valdo pour présenter la phase expérimentale du budget participatif.*

*Le collège Pierre Valdo sera l'un des premiers bénéficiaires de ce dispositif et je remercie la principale, Agnès Rosique, pour son implication à nos côtés à ce sujet.*

*Nous commençons avec cinq établissements cette année, puis nous élargirons à l'ensemble des collèges qui le souhaitent. Notre objectif, avec ce budget participatif, est d'impliquer les collégiennes et collégiens dans la vie de leur établissement, pour aller vers un collège agréable et durable, dans lequel il fera bon étudier. »*



© Eric Soudan

## Véronique Moreira

Vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée aux collèges et à l'éducation

*« Le budget participatif est un dispositif innovant, qui nous permet de fortement impliquer les jeunes dans le quotidien de leur collège. La réussite éducative passe aussi par la prise en compte des besoins des collégiennes et collégiens, notamment en leur offrant des espaces rénovés et apaisants pour travailler dans de bonnes conditions. Au collège Valdo, le projet des élèves porte sur la construction d'un foyer. Cela n'est pas encore affiné, car le contenu sera travaillé sur cette année scolaire, mais la Métropole accompagnera le projet final à hauteur de 40 000 €. Sur le mandat, nous avons prévu de débloquer 1 million d'euros pour l'ensemble des collèges du territoire. »*



## **LA MÉTROPOLE DE LYON S'ENGAGE POUR ACCOMPAGNER LES COLLÈGES DE SON TERRITOIRE**

---

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole de Lyon est en charge des collèges de son territoire.**

Les responsabilités de la Métropole en matière d'éducation sont partagées avec l'État. L'Éducation nationale définit la politique éducative, les programmes d'enseignement, valide les diplômes, finance un ensemble de dépenses pédagogiques, recrute, forme et rémunère les personnels qui relèvent de son périmètre.

La Métropole de Lyon finance quant à elle :

- la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics, y compris le recrutement et la rémunération des 600 agents des collèges – hors personnel enseignant ;
- les dotations nécessaires au fonctionnement des collèges publics et privés sous contrat d'association ;

## Chiffres clés de la rentrée 2022



# 500

**millions d'euros de budget global** pour les collèges entre 2021 et 2026 (investissement et fonctionnement).



# 119

 collèges.

→ **82** collèges publics.

→ **37** collèges privés conventionnés.



# + de 70 000

collégiennes et collégiens au total.

**NOUVEAU !**

**À la rentrée 2022, la Métropole de Lyon accueille :**

# 1

**nouveau collège**

**à Villeurbanne :** sur le quartier de Cusset, le collège Gilbert Chabroux ouvre sa première année scolaire, avec environ 260 collégiens de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>.

**La création des extensions des annexes** du collège Alain à Vénissieux (0,9 M€) et du collège Duclos à Vaulx-en-Velin (0,6 M€), dans l'objectif d'améliorer leur capacité d'accueil pour faire face à la montée des effectifs et l'adaptation des emplois du temps.

- la restauration scolaire ;
- l'infrastructure et l'accompagnement de l'usage numérique ;
- les actions éducatives qui participent à la réussite scolaire, au bien-être et à la formation à la citoyenneté des élèves.

La Métropole définit également la carte scolaire métropolitaine en matière de collèges, en lien avec l'État et les communes concernées.





## **LE BUDGET PARTICIPATIF : UNE EXPÉRIMENTATION SUR L'ANNÉE 2022/2023**

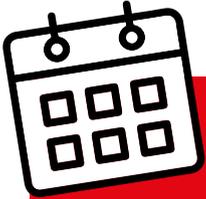
---

**Au-delà de ses compétences obligatoires, la Métropole de Lyon désire donner la parole aux élèves sur l'évolution de leurs besoins, sur leurs envies et sur leur vision de la conception des espaces intérieurs et extérieurs de leur collège.**

Afin de rendre les collégiennes et collégiens actrices et acteurs de leur établissement, la Métropole expérimente, en cette rentrée de septembre 2022, un budget participatif, qui vise à subventionner des projets

portés par les élèves du territoire sur les thématiques d'aménagement et d'équipement de locaux communs. Cinq collèges entrent dans la phase d'expérimentation de ce budget participatif :

- le collège Lucie Aubrac, Givors ;
- le collège Colette, Saint-Priest ;
- le collège Henri Longchambon, Lyon 8<sup>e</sup> ;
- le collège Marcel Pagnol, Pierre Bénite ;
- le collège Pierre Valdo, Vaulx-en-Velin.



## Appel à projets

**Un appel à projets sera lancé en faveur des autres collèges publics dans le courant de l'année 2023.**

Il concernera les 82 établissements du territoire métropolitain. Les collèges bénéficieront d'une subvention d'investissement dépendant des besoins exprimés pour la mise en œuvre des projets.

Les travaux seront effectués l'été de chaque année scolaire. Le groupe projet devra être constitué au minimum d'un adulte référent au sein de l'établissement (professeur, personnel vie scolaire ou de direction) et d'un groupe de collégiens de 4<sup>e</sup>.

### Financement des projets

Pour accompagner les projets définis, la Métropole de Lyon a prévu 1 million d'euros de budget dans ce mandat, dont 200 000 € pour les 5 collèges de la phase expérimentale.

Les 5 opérations de cette phase devront être réalisées au cours des vacances d'été 2023, pour une utilisation dès la rentrée de septembre 2023. Le chef d'établissement pilotera la gestion du budget qui lui sera attribué, les collèges assureront la maîtrise d'ouvrage et le suivi financier de leur projet. La Métropole de Lyon suivra également la mise en œuvre.

### Thématiques retenues pour le budget participatif

Le collège est un lieu de vie, un lieu d'éducation, mais aussi un lieu où les collégiennes et collégiens apprennent à se construire.

À travers les thèmes retenus, l'objectif est de les impliquer dans la vie de leur établissement, afin qu'ils imaginent différemment un lieu de rencontres et d'échanges pour partager des moments et pour apprendre, ou encore des solutions pour répondre aux enjeux environnementaux liés au changement climatique.

Les deux thèmes retenus sont :

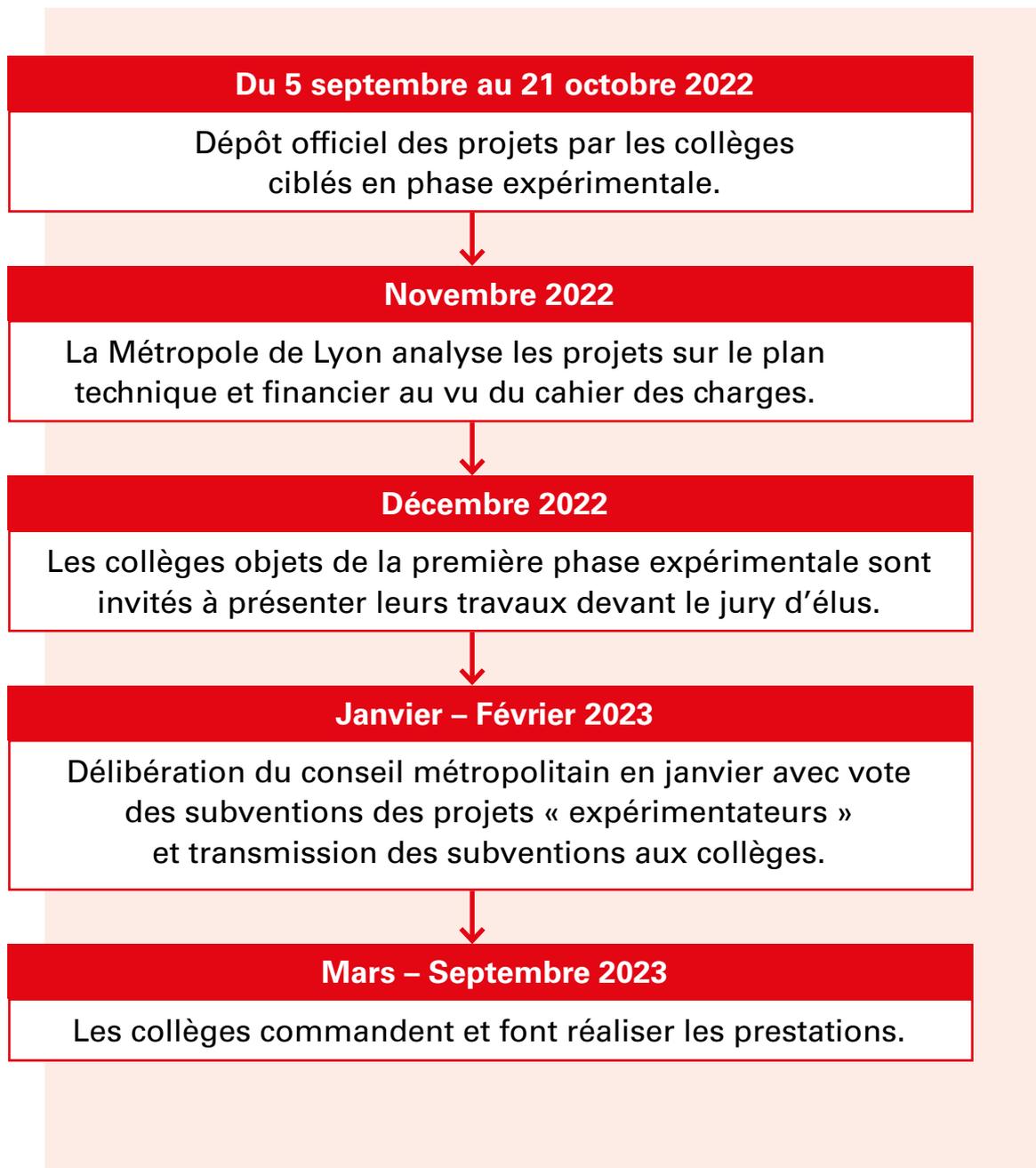
- **des espaces et locaux intérieurs communs agréables** (hall, foyer, tiers lieux, salles de réunion) ;
- **des espaces extérieurs agréables, ludiques et apprenants** (plantation, espaces verts pédagogiques, mobiliers innovants individuels, en groupes ou en classe pleine).

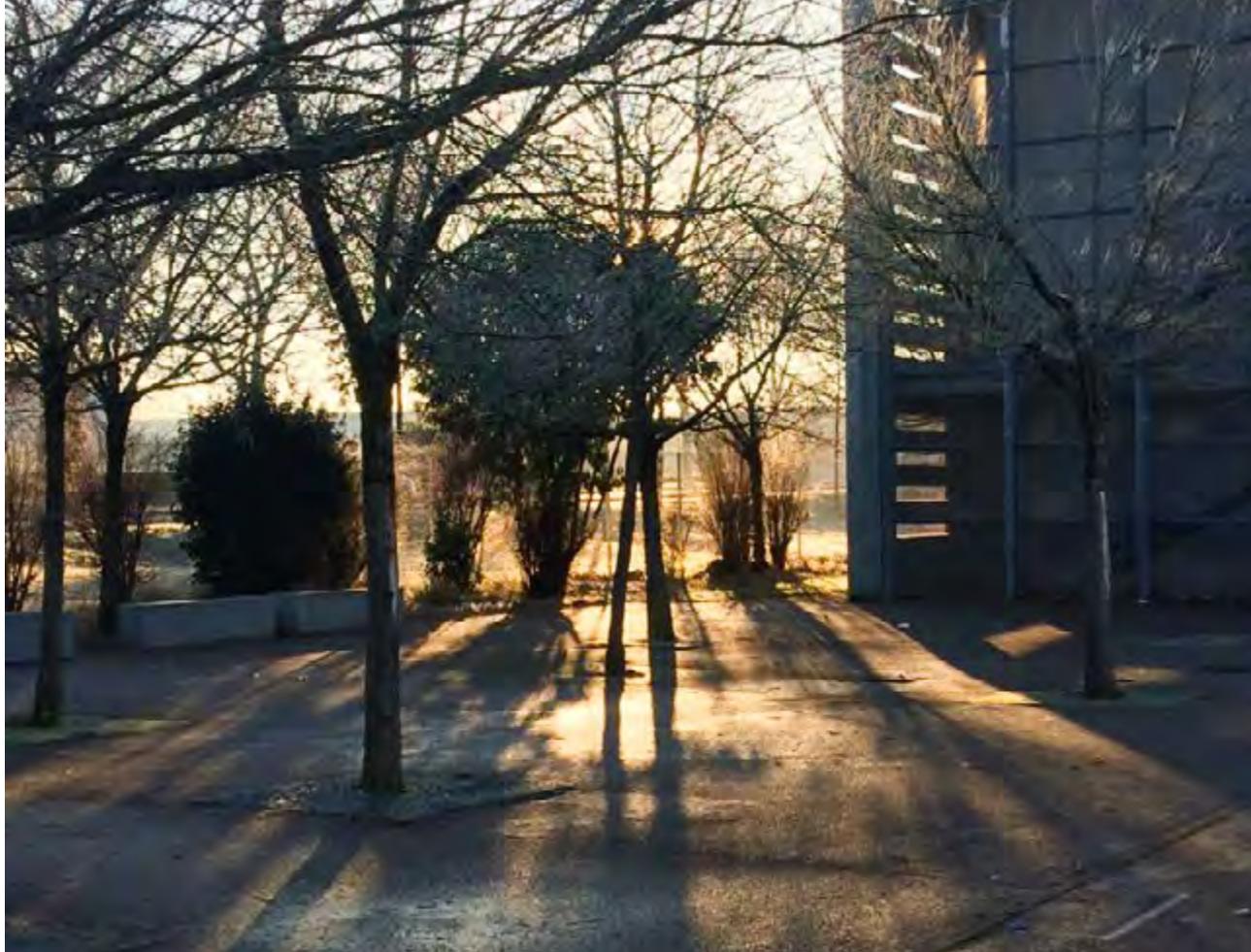


# CALENDRIER 2022/2023

## DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE

---





## **EXEMPLE DU COLLÈGE PIERRE VALDO À VAULX-EN-VELIN**

---

**L'équipe éducative du collège Pierre Valdo porte un projet d'aménagement du foyer et de la salle d'études, construit en lien avec plusieurs niveaux d'élèves et en association avec les CM1 et CM2 des établissements voisins.**

« Les classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> suivant l'option 'classe architecture' vont travailler sur le besoin d'un local foyer et la réorganisation de la salle d'études dans l'esprit des nouvelles postures d'apprentissage, en lien avec notre service 'maintenance' » explique la principale, Agnès Rosique.

Les élèves étudieront :

- l'intégration de propositions de lumière et d'éclairage pour une ambiance apaisante ;
- les priorisations et choix de mobiliers innovants et flexibles.

Les délégués de classe du Conseil de vie collégienne seront associés, ainsi que les surveillants et les conseillers principaux d'éducation (CPE).

Les travaux sont programmés entre le mois de mai et l'été 2023.

**Budget participatif prévisionnel :  
40 000 €.**



## Fiche de l'établissement

→ Date de construction : **1996**

→ Classement **REP +**

→ Dispositifs et/ ou options accueillis :

- ULIS : 12 élèves

- UPE2A : 7 à 12 élèves

- Option « classe architecture »

→ Effectifs projetés 2022/2023 : **486**



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a template for writing or drawing.





## CONTACT PRESSE

**Métropole de Lyon**

**Amandine Mollier**

amollier@grandlyon.com

04 26 99 39 51 | 06 67 95 13 59



---

## MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

**grandlyon.com**

**GRANDLYON**  
la métropole